



DIFFUSION ET IMPACT DANS LES PROJETS SCOLAIRES ERASMUS+





DIFFUSION ET IMPACT DANS LES PROJETS SCOLAIRES ERASMUS+

Ce nouvel opus de la collection des « Guides de l'Agence » s'adresse aux établissements scolaires qui souhaitent déposer un projet Erasmus+. Il a pour ambition d'accompagner les porteurs de projets à réfléchir, définir et mettre en œuvre un plan de diffusion et d'évaluation de l'impact des résultats dès la préparation de la candidature. Pour l'enseignement scolaire le public visé concerne les élèves, les enseignants, les établissements scolaires de la maternelle au lycée et toutes les parties prenantes.

Les concepteurs du programme Erasmus+ lancé début 2014 ont désiré renforcer le niveau d'exigence concernant l'impact des projets européens financés par le programme. Selon le guide du programme, « l'impact du programme Erasmus+ se mesure non seulement à la qualité des résultats du projet mais aussi à l'étendue de la visibilité de ces résultats et de leur utilisation en dehors du partenariat du projet. Une diffusion efficace à un maximum d'utilisateurs potentiels contribuera à dégager un retour sur investissement. »



Le volet « diffusion et impact » constitue donc un élément majeur des critères d'évaluation. Or l'analyse qualitative des évaluations des candidatures de l'appel d'offre 2014 a démontré que les établissements scolaires rencontrent des difficultés à prendre en compte et à mettre en œuvre concrètement dans leur projet cette problématique nouvelle.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation a donc décidé de mettre en place un groupe de travail composé d'experts de l'éducation, d'enseignants, et de chefs d'établissements pour les y aider. Les échanges entre les membres ont donné lieu à la rédaction de huit fiches pédagogiques alliant méthodologie et bonnes pratiques. Elles constituent la base de ce nouveau Guide qui, nous l'espérons, répondra à vos interrogations et vous permettra d'entrer avec assurance dans cette nouvelle dimension si importante pour le renforcement de l'efficacité et du rayonnement du programme.

Antoine Godbert
*directeur de l'Agence
Erasmus+ France / Education Formation*



SOMMAIRE

FICHE N°1 TERMINOLOGIE	P.06
FICHE N°2 ÉVALUATION DE L'IMPACT	P.09
FICHE N°3 TYPES D'IMPACTS	P.11
FICHE N°4 INDICATEURS	P.15
FICHE N°5 RECUEIL DE DONNÉES CONCERNANT LA DIFFUSION ET L'IMPACT	P.17
FICHE N°6 CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE DES PROJETS ERASMUS+	P.20
POUR UN PROJET DE MOBILITÉ DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (KA1)	P.20
POUR UN PROJET DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES UNIQUEMENT (KA2)	P.22
FICHE N°7 ÉLABORATION D'UN PLAN DE DIFFUSION DES RÉSULTATS	P.24
FICHE N°8 ÉLÉMENTS CLÉS	P.28
RESSOURCES	P.29
BIBLIOGRAPHIE SITOGRAFIE	



TERMINOLOGIE

Les définitions incluses dans ce document sont majoritairement issues du guide Erasmus+ afin que les candidats se familiarisent avec le vocabulaire utilisé dans les documents administratifs et financiers.



OBJECTIFS

Les **objectifs** d'un projet correspondent aux résultats et effets visés à l'issue d'un projet. La description des objectifs est un élément essentiel de votre candidature puisque l'évaluation des résultats et de l'impact va s'appuyer sur les objectifs décrits.

NB : pour fixer les objectifs de votre projet, il est nécessaire de réaliser un diagnostic au préalable.



CONSEIL

Il est conseillé d'utiliser la méthode S.M.A.R.T pour la description de vos objectifs : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, et Temporellement définis.



► RÉSULTATS

Les **résultats** sont les réalisations de l'activité ou du projet européen financé. Le type de résultat varie en fonction du type de projet.

Les résultats peuvent être des produits matériels/tangibles tels que des programmes, des études, des rapports, des supports, des événements ou des sites web.

Il peut également s'agir de résultats intangibles/impalpables: des connaissances et de l'expérience acquises, et/ou de l'évolution des compétences pour les élèves, les enseignants.

► IMPACT

L'**impact** est l'effet qu'a l'activité réalisée et ses résultats sur les personnes, les pratiques, les organisations et les systèmes.

La diffusion et l'exploitation des résultats peuvent contribuer à maximiser l'effet des activités réalisées de manière à ce qu'elles aient un impact sur les participants immédiats et les partenaires au cours des années à venir.

Les avantages pour les autres parties prenantes doivent également être pris en considération, afin de faire une plus grande différence et de tirer au maximum profit du projet.

► DURABILITÉ

La **durabilité** est la capacité du projet à se poursuivre et à utiliser ses résultats au terme de la période de financement. Les résultats du projet peuvent alors être utilisés et exploités à plus long terme. Les résultats ou les différentes parties d'un projet ne sont pas forcément tous durables et il est important de voir dans la diffusion et l'exploitation un prolongement après la fin du projet et dans le futur.

► DIFFUSION

On entend par **diffusion** la communication de votre projet. Dans le cadre du programme Erasmus+, cela implique de communiquer les succès et résultats du projet le plus largement possible, mais de manière ciblée. La sensibilisation d'autres personnes au projet aura des répercussions sur d'autres organisations dans le futur et contribuera à accroître la **visibilité** de l'organisation réalisant le projet.

Pour assurer la diffusion efficace des résultats, il convient de mettre en place une procédure appropriée en début de projet. Celle-ci doit préciser **pourquoi, comment, quand, à qui et où** diffuser **quels résultats**, à la fois pendant et après la période de financement.

EXPLOITATION

L'exploitation fait référence à l'utilisation et au bénéfice retiré de quelque chose. Dans le cadre du programme Erasmus+, il s'agit de maximiser le potentiel des activités financées, de façon à pouvoir **utiliser les résultats au-delà de la durée de vie du projet**.

Il convient de noter que le projet est réalisé dans le cadre d'un programme international en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie et du soutien de politiques européennes dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Les résultats doivent être développés de manière à :

- pouvoir être adaptés aux besoins des autres ;
- transférés à de nouveaux domaines ;
- prolongés au terme de la période de financement ;
- ou utilisés pour influencer les politiques et pratiques futures.



ÉVALUATION DE L'IMPACT

► POURQUOI ÉVALUER L'IMPACT ?

L'évaluation de l'impact permet d'apprécier dans quelles mesures les objectifs et les effets souhaités ont été atteints aux différentes étapes du cycle de vie de votre projet Erasmus+.

► LA CHRONOLOGIE

• Évaluation au démarrage du projet

Il s'agit de l'évaluation avant la mise en œuvre du projet, **au moment de la conception du projet**. Sa fonction est notamment de vérifier l'adéquation des objectifs par rapport aux besoins, enjeux ou problèmes à résoudre. → à la candidature

• Évaluation à mi-parcours

De façon générale, l'évaluation à mi-parcours permet de réorienter le projet en cas de difficultés imprévues. Elle peut être mise en œuvre pour vérifier, au milieu du cycle du projet, si les besoins sont toujours présents, si la gestion du programme se déroule comme prévu ou nécessite une amélioration et pour analyser notamment **les premiers effets/impacts du projet**. → au rapport intermédiaire

• Évaluation finale

En fin de projet, l'évaluation permet alors d'observer les **effets/impacts du projet à court terme**. → au rapport final

• Évaluation à l'arrêt du projet

Il s'agit de l'évaluation de l'impact à l'arrêt du financement européen ; cette évaluation se situe après la clôture de l'action et s'intéresse aux effets/impacts **à moyen ou long termes**.

• Évaluation tout au long du projet (procédure qualité)

Cette évaluation effectuée tout au long du déroulement d'un projet fait partie de la démarche qualité.

LE PLAN D'ÉVALUATION

- 1. Définir et prioriser les objectifs du projet** - *exemple: l'un des objectifs serait d'impliquer les parents d'élèves en difficulté dans la scolarité de leurs enfants.*
- 2. Définir qui va gérer l'évaluation de l'impact ou la diffusion au sein de votre projet:**
 - un coordonnateur dans chacun des établissements impliqués;
 - un coordonnateur pour l'ensemble du projet qui va mutualiser l'ensemble des données et faire l'analyse.
- 3. Définir ce que vous voulez évaluer** - *exemple: le projet a mis en place un blog pour communiquer sur les activités et les résultats du projet auprès de l'ensemble des établissements impliqués mais aussi de la communauté éducative y compris les parents d'élèves. Vous souhaitez évaluer si le blog est un moyen efficace pour communiquer sur votre projet.*
- 4. Définir les indicateurs** - *exemple: nombre de visites sur le blog du projet.*
- 5. Choisir la méthode et l'outil d'évaluation appropriés** - *exemple: recueillir des statistiques en utilisant Google analytics.*
- 6. Poser les bonnes questions** - *exemple: un faible nombre de visites sur le blog, qu'en déduire?*
- 7. Analyser les résultats** - *exemple: quelques mois après la création du blog du projet, nous (coordinateurs et partenaires) constatons qu'il y a peu de visites. L'un des critères caractérisant le blog est qu'il est rédigé en anglais uniquement. Le blog s'adressant à un public assez large (élèves, parents d'élèves, etc.) nous prenons conscience qu'une traduction dans les langues des pays partenaires pourrait contribuer à élargir sa diffusion.*
- 8. Agir en conformité** - *exemple: à la suite de cette analyse, le blog est alimenté avec moins de textes (et plus de visuels), mais traduit dans les langues des partenaires.*

TYPES D'IMPACTS

La liste n'est pas exhaustive. Si des éléments de cette liste sont intégrés dans la candidature, il sera nécessaire de développer dans les sections pertinentes les actions mises en place pour atteindre ces impacts, ainsi que la méthode et les indicateurs pour les mesurer.



CONSEIL



Keep
It
Simple

IMPACTS SOUHAITES SUR LES ÉLÈVES

- Affirmation de soi ;
- Connaissance de l'union européenne ;
- Connaissance de la vie et des études dans les pays partenaires ;
- Connaissance de sa propre culture ;
- Construction de liens durables avec les élèves des établissements partenaires ;
- Évolution des compétences dans l'utilisation des techniques de l'information et de la communication ;
- Évolution des compétences en langues vivantes étrangères ;
- Évolution des compétences pour travailler en équipe ;
- Évolution des compétences sociales ;
- Intérêt pour les autres pays et leur culture ;
- Motivation pour l'ensemble des études ;
- Motivation pour l'étude des langues étrangères ;
- Tolérance à l'égard des cultures différentes ;

IMPACTS SOUHAITES SUR LES PROFESSEURS

- Confrontation à des méthodes pédagogiques différentes ;
- Confrontation à des sujets/savoirs nouveaux ;
- Connaissance de l'union européenne ;
- Connaissance et compréhension du système éducatif des pays des partenaires (contenus et évaluation) ;
- Connaissance dans son propre champ disciplinaire ;
- Construction de liens durables avec des enseignants des pays partenaires ;
- Évolution des compétences en gestion de projets ;
- Évolution des compétences dans l'utilisation des techniques de l'information et de la communication ;
- Évolution des compétences dans la langue anglaise ;
- Évolution des compétences dans une autre langue que l'anglais ;
- Évolution des compétences sociales ;
- Motivation à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Motivation pour la formation continue et le développement des compétences professionnelles ;
- Motivation pour le métier ;



BONNE PRATIQUE

FAVORISER L'IMPACT D'UNE MOBILITÉ GRÂCE À LA PRÉPARATION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

Afin de maximiser l'impact de la mobilité, il est important de préparer les mobilités des enseignants, tant du point de vue linguistique que culturel. Les frais d'organisation d'un projet Erasmus+ permettent à l'établissement d'organiser des activités liées à la préparation linguistique et culturelle du personnel et des élèves.

Dans le cadre d'un partenariat scolaire, avant le départ en mobilité, l'équipe éducative impliquée a pris des cours d'anglais dispensés par la collègue coordinatrice. L'équipe a pu également s'exercer grâce à des outils pédagogiques achetés dans le cadre du projet. Même si les enseignants n'ont pu bénéficier d'une assistance et de l'interprétariat au cours de leurs mobilités, les compétences acquises en amont leur ont permis d'être plus autonomes, et la qualité de l'enseignement de l'anglais dans leur école maternelle a été amélioré à la suite du projet.

L'organisation de la préparation linguistique avant une mobilité varie naturellement en fonction de la durée, du profil des participants, mais également de l'âge des élèves. Concernant ceux-ci, l'impact des mobilités est d'autant plus fort que les activités (notamment en groupe multinational) et l'hébergement dans les familles permettent de multiplier les opportunités d'échanges et de travail en commun. Pour les enseignants, les activités du projet et les observations de classes constituent des apports très appréciés des participants.

IMPACTS SOUHAITES SUR L'ÉTABLISSEMENT

- Amélioration du climat scolaire ;
- Développement de l'interdisciplinarité ou de la pluridisciplinarité ;
- Développement de l'ouverture et de la coopération avec des écoles d'autres pays ;
- Développement de lieux de stage à l'étranger ;
- Développement des relations entre élèves, professeurs ;
- Développement du travail en équipe entre professeurs et membres de l'équipe administrative et de la direction ;
- Développement du travail en équipe entre professeurs ;
- Impact financier ;
- Introduction de nouveaux dispositifs d'enseignement, de nouveaux contenus ;
- Renforcement de la dimension européenne dans le projet d'établissement et sa mise en œuvre ;
- Soutien et participation accrue des membres de la famille à la vie de l'établissement ;
- Soutien et participation accrus d'autres acteurs locaux : collectivités, entreprises, associations de parents d'élèves etc.



BONNE PRATIQUE

ASSOCIER DES ENTREPRISES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Les établissements gagnent à mobiliser les entreprises en les informant sur l'avancée du projet et en leur demandant de contribuer au cofinancement de certaines activités, ou à intervenir dans l'établissement si la thématique du projet justifie leur présence.

Le partenariat scolaire « What's in it? » a fait intervenir dans l'établissement des experts en microbiologie et des nutritionnistes pour qu'ils fassent part de leur perception des enjeux et des techniques liés aux thématiques du projet. Les élèves ont pu bénéficier des compétences de professionnels, être sensibilisés aux carrières dans le domaine et développer leurs compétences d'argumentation. La participation de ces professionnels a contribué également à la diffusion du projet en dehors de l'établissement.

UN EXEMPLE D'IMPACT SUR L'ÉTABLISSEMENT : L'AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE

**Extrait « Etude d'impact des partenariats scolaires Comenius
Dimension européenne et changements institutionnels »
réalisée par le Centre international d'études pédagogiques
pour la Commission européenne en 2013 :**

« Un des effets positifs des projets de partenariat scolaires européens est de parvenir, notamment dans le secondaire, à créer une dynamique qui dépasse les clivages et le cloisonnement des filières et des classes d'âge. Les projets européens offrent aux élèves de sections différentes (littéraires, scientifiques, technologiques, économiques) l'opportunité de travailler ensemble à un projet, possibilité qui n'existe guère en raison de leur choix d'orientation. Sans faire partie de la même classe, des élèves peuvent ainsi participer à une activité commune dans leur établissement ou en mobilité avec des élèves plus jeunes ou plus âgés, créant ainsi une solidarité et des liens durables.

Ces derniers favorisent une entraide plus spontanée entre les élèves et contribuent ainsi à améliorer le climat scolaire.

Le fait d'être parti en mobilité et d'avoir pu échanger avec les enseignants rapproche les élèves et les enseignants. Une élève française explique : « Dans un lycée comme le nôtre, on se croise dans les couloirs, mais on ne communique pas vraiment. Alors que là [en mobilité], c'était différent. Maintenant, si j'ai une question ou une difficulté, je n'hésiterai pas à aller vers mes enseignants. C'est évident. On a créé des liens, les enseignants sont plus accessibles ».

Sans présenter les projets de partenariats scolaires comme une solution à part entière pour régler des problèmes sociaux forts, les visites des établissements et en particulier les entretiens menés montrent que la pédagogie de projet influence positivement la représentation de l'établissement par l'élève et par les parents. »



« Un projet de coopération rassemble les différences pour les transformer en complémentarités et en atouts. Il crée des synergies et participe à la construction d'une citoyenneté transnationale. »

**Joëlle SECHAUD, Lycée des
Métiers J. De Flesselles à LYON**

Un indicateur est une grandeur observable et mesurable qui sert à montrer les changements obtenus ou les progrès accomplis par un projet, programme etc. en vue de la réalisation d'un effet ou d'un résultat spécifique.

Les indicateurs de mesure de l'impact doivent respecter les critères **SMART**, c'est-à-dire qu'ils doivent être **Spécifiques, Mesurables, Acceptables, Réalistes** et **Temporellement définis**.

Il est préférable de restreindre le nombre d'indicateurs au minimum pour en faciliter le suivi.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET D'IMPACT

Les indicateurs de résultats permettront d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs du projet (l'impact à court terme).

Les résultats finaux permettront d'apprécier l'**impact** du projet.

Exemples d'indicateurs de résultats et d'impact :

- Nombre d'Europass Mobilité délivrés ;
- Nombre de sessions d'information à destination du personnel pour informer sur les compétences acquises par les élèves lors des activités du projet ;
- Nombre de sessions de formations par les pairs ;
- Nombre d'élèves partant en mobilité dans le cadre d'un partenariat scolaire ;
- Nombre d'enseignants partant en mobilité dans le cadre d'un projet de mobilité ;
- Nombre de projets européens ayant été menés dans l'établissement ;
- Nombre et types d'organismes impliqués dans un projet autres que des établissements scolaires ? par exemple des entreprises au niveau local et/ou national sont-elles impliquées ?
- Nombre et profils de personnes impliquées dans les projets européens de façon pérenne ; existe-t-il une équipe projet solide et fiable ?
- Taux d'absentéisme ;



CONSEIL

Le volume des mobilités est un bon indicateur de l'impact d'un projet :

- *un projet de mobilité du personnel ne doit pas contenir qu'une seule demande de mobilité, car l'impact pour l'établissement serait limité à une seule personne.*
- *plusieurs études d'impact ont démontré que plus il y a d'élèves partant en mobilité dans un projet et plus l'impact sera fort (voir ressources).*

UN EXEMPLE D'OUTIL DE LA RECONNAISSANCE DE LA MOBILITÉ POUR L'ÉVALUATION DES ACQUIS : L'EUROPASS MOBILITÉ



L'Europass Mobilité est un document qui décrit les périodes de stage ou de formation effectuées en Europe de manière structurée. Il a pour objectif de mettre en évidence les compétences acquises lors d'une expérience professionnelle en mettant en évidence les activités réalisées et les résultats obtenus.

Ce document s'adresse à un public très large : collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi ou salariés. Il permet de valoriser efficacement l'expérience de formation accomplie en Europe.

En décrivant de manière détaillée le contenu et les résultats de cette période de formation en Europe, l'Europass mobilité reflète la valeur ajoutée de cette expérience.

L'utilisation de cet outil est fortement conseillée par la Commission européenne pour valoriser et formaliser les compétences acquises au cours d'une mobilité apprenante (élèves, enseignants, etc.)

L'établissement peut organiser une cérémonie de remise des prix pour officialiser la remise des Europass Mobilité ; le chef d'établissement pourra alors inviter : IA-IPR, IEN, DAREIC, représentants des collectivités territoriales, presse locale, etc. pour valoriser le projet dans son intégralité.

INDICATEURS LIÉS A LA DIFFUSION

- Faits et chiffres concernant le site web des organisateurs du projet (mises à jour, visites, consultations, références croisées) ;
- Couverture médiatique : nombre d'articles dans la presse spécialisée, bulletins, nombre de communiqués de presse, interviews, etc.
- Visibilité sur les réseaux sociaux ;
- Liens avec des réseaux et des partenaires transnationaux existants ;
- Réactions des utilisateurs finaux, d'autres parties prenantes, de pairs et de décideurs via par exemple des questionnaires de satisfaction ;
- Nombre d'événements en lien avec le projet : journées portes ouvertes, gala, etc. ;
- Nombre de participants à un événement (la liste d'émargement sera un justificatif témoignant de cette information) ;
- Diversité des profils du public cible du plan de diffusion, etc.

RECUEIL DES DONNÉES CONCERNANT LA DIFFUSION ET L'IMPACT

Le recueil de données nécessite un travail de préparation important. En fonction des données recherchées, des informations et des ressources disponibles (notamment en termes de temps), vous sélectionnez la ou les méthodes pertinentes. Il existe deux types de données : quantitatives ou qualitatives.

► MÉTHODES ET OUTILS DE RECUEIL DE DONNÉES

- **Des questionnaires** : il faudra au préalable élaborer les questions en fonction du type d'impact recherché.
- **Des entretiens individuels ou collectifs** : il faudra alors élaborer les guides d'entretiens. Par exemple : entretiens d'élèves ayant participé à une mobilité groupée dans le cadre d'un partenariat scolaire ; quel est leur ressenti à la suite d'une mobilité ?
- **Une observation** : il faudra alors élaborer un guide d'observation par rapport à ce que vous souhaitez observer.
- **Des statistiques** : par exemple : audience du site/page/blog internet du projet européen.
- **Des tests de compétences** : une grille d'évaluation des compétences devra être construite. L'évaluation des compétences devra être réalisée avant et après une mobilité ; ou dans certains cas au début de la participation active dans un projet et à la fin de la participation active au projet.



CONSEIL

Vous déterminez l'outil utilisé en fonction des données que vous recherchez et non l'inverse.

Le recueil de données à lui seul est insuffisant ; c'est l'analyse des données recueillies qui permet d'évaluer dans quelles mesures le projet a impacté les bénéficiaires ciblés initialement.



BONNE PRATIQUE

MESURER L'IMPACT DU PROJET SUR LES ÉLÈVES

1/ RÉALISER UN SONDAGE AUPRÈS DES ÉLÈVES

Créer un sondage ou proposer un questionnaire aux élèves avant ou au moment du lancement du projet permet de partir de leurs représentations et de répondre au mieux à leurs attentes. Son analyse et sa publication forment une modalité intéressante pour mesurer l'impact du projet. Après la fin du projet, il peut être intéressant de réinterroger les mêmes élèves pour voir si leurs perceptions et leurs compétences ont été modifiées par la participation au projet.

Dans le cadre du partenariat entre établissements scolaires « Nos mémoires partagées: les Européens autour des années 60 », un questionnaire a été créé pour tester les connaissances des élèves au début du projet. Il a fait l'objet d'une analyse lors d'une mobilité et a été publié sur le site du projet. Les réponses des élèves ont permis d'affiner le projet, d'identifier les vides à combler, et de poser davantage la question de la place de l'Europe.

« Les faits de société, les modes interpellent nos élèves sans doute plus que les événements politiques. Ce questionnaire peut être un outil, un point de départ pour échanger, partager nos mémoires et aller vers plus de complexité afin de mieux connaître « l'Autre ». Mais il ne faudrait pas écrire l'histoire avec « le seul regard de l'ouest » ! C'est le défi de ce projet. Comme le disait si bien Bronislaw Geremek, un historien polonais qui incarnait l'âme européenne avant sa disparition le 13 juillet 2008: « On ne peut pas laisser les mémoires de l'Ouest et de l'Est se tourner le dos ».





PORTFOLIO

2/ CONSTRUIRE DES OUTILS D'AUTOÉVALUATION OU UN DE PORTFOLIO DE COMPÉTENCES A L'INTENTION DES ÉLÈVES

Exemple 1 :

Dans le cadre du partenariat scolaire européen « In motion with Emotion », un livret d'autoévaluation a été conçu par les enseignants partenaires européens, à partir d'une approche comparée de l'évaluation des compétences des élèves. Les élèves ont noté dans ce livret les progrès qu'ils ont eux-mêmes constatés suite à la réalisation des activités du projet.

Le rôle dévolu à l'autoévaluation et au respect des consignes pendant le travail en autonomie a mis en valeur le rôle clé de la compétence « apprendre à apprendre » et a permis aux élèves de développer l'estime de soi.

Exemple 2 :

La création d'un portfolio de compétences a permis aux élèves des écoles primaires participant au projet européen intitulé « How to become a European eco-citizen ? » de s'autoévaluer et de mesurer leur progression tout au long du projet. Ils ont répertorié dans le portfolio toutes les initiatives réalisées en faveur de l'environnement ainsi que toutes les activités auxquelles ils ont participé. Grâce à ce portfolio, les parents ont pu suivre les activités de leurs enfants et être sensibilisés aux enjeux du développement durable et du recyclage.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE DES PROJETS ERASMUS +

Dans le cadre des modalités de sélection mises en place par l'agence Erasmus + / Education et Formation, les candidatures relevant des actions clé 1 et 2 gérées par l'Agence font l'objet d'une évaluation et d'une notation assurées par des évaluateurs indépendants.

Cette évaluation s'effectue sur la base d'une grille d'analyse et de critères définis par la Commission européenne.

Il est essentiel de prendre connaissance des critères à partir desquels vont être évaluées les candidatures déposées. Vous trouverez dans cette section les critères liés à l'impact et la diffusion pour les projets de mobilité et de partenariats menés par des établissements scolaires.



CONSEIL

Veillez à avoir bien respecté et intégré chacun des critères dans les sections appropriées de la candidature.

ACTION CLÉ 1

POUR LES PROJETS DE MOBILITÉ DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Seuls les projets obtenant une note globale supérieure à 60/100 ainsi que la moitié au moins des points attribuables à chacun des quatre grands groupes d'items seront sélectionnables.

L'impact et la diffusion sont l'un des trois grands groupes d'items de l'évaluation représentant un tiers environ de la note globale.

→ **Qualité des mesures de suivi et d'évaluation des résultats du projet:**

La proposition inclut des activités appropriées pour évaluer les résultats des mobilités individuelles et du projet dans son ensemble.

L'évaluation déterminera si les résultats escomptés du projet ont été réalisés et si les attentes des établissements d'envoi et des participants ont été satisfaites.

→ **Impact potentiel du projet :**

1/ sur les participants et les organismes participant pendant et après le projet ;
2/ en dehors des organismes et individus participant au projet aux niveaux local, régional, national et/ou européen.

Le projet est susceptible d'avoir un impact positif important sur les **compétences et les futures pratiques professionnelles** des participants, mais également sur **l'organisme d'envoi** et, le cas échéant, sur l'organisme d'accueil.

Le projet contribuera à développer une **dimension européenne** dans les établissements scolaires participants.

Le projet inclut des mesures appropriées pour produire un effet multiplicateur à long terme et avoir un impact durable à la fois en interne et, le cas échéant, en dehors de l'établissement d'envoi (par ex. dans d'autres écoles ou dans la communauté éducative). Dans une perspective à long terme, le projet profitera **aux apprenants des établissements participants**.

Les résultats du projet seront intégrés dans les pratiques et le cadre de gestion et/ou pédagogiques/d'enseignement de l'établissement d'envoi.

→ **Caractère approprié et qualité des mesures visant à diffuser les résultats du projet en interne et en dehors des organismes participants.**

La proposition comprend **un plan bien structuré et clairement défini pour la diffusion des résultats** du projet de mobilité en interne et en dehors des organismes participants.

Elle décrit les méthodes et les voies de communication choisies et identifie les groupes cibles et les multiplicateurs - par exemple :

- enseignants de la même discipline dans l'école ;
- la communauté éducative ;
- les autorités scolaires locales ;
- associations d'enseignants ;
- revues pédagogiques ;
- groupes professionnels en ligne ;
- manifestations régionales/nationales pour les enseignants, etc.

La diffusion englobe le transfert des compétences acquises durant la mobilité et implique activement le participant.

ACTION CLÉ 2

PROJETS DE PARTENARIATS ENTRE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Seuls les projets obtenant une note globale supérieure à 60/100 ainsi que la moitié au moins des points attribuables à chacun des quatre grands groupes d'items seront sélectionnables.

L'impact et la diffusion sont l'un des quatre grands groupes items de l'évaluation représentant un tiers environ de la note globale.

→ **Qualité des mesures d'évaluation des résultats du projet :**

Les méthodes d'évaluation proposées permettront d'évaluer réellement si et dans quelles mesures le projet génère les résultats visés.

→ **Impact potentiel du projet sur les participants et organismes participants pendant et après le projet :**

Le projet peut avoir un impact positif important sur les organismes participants et sur leur personnel et/ou apprenants.

L'impact du projet sur les participants et les organismes impliqués peut se produire pendant le projet et se poursuivre au-delà de la durée du projet.

→ **En dehors des organismes et individus participant directement au projet aux niveaux local, régional, national et/ou européens : Les résultats du projet pourront être transférés et exploités dans d'autres pays européens.**

La candidature identifie les parties prenantes concernées, y compris les responsables politiques au niveau le plus approprié, local, régional, national et/ou européen. Compte tenu de la portée et de la taille du projet :

1/ il est susceptible d'avoir un impact positif aux niveaux local, régional, national et/ou européen ;

2/ il est susceptible de conduire à des développements innovants au niveau du système et/ou de fournir une contribution utile aux développements politiques ;

3/ il présente un potentiel d'extensibilité et des synergies avec d'autres actions Erasmus+ et/ou d'autres programmes européens. Par exemple : un nouveau projet Erasmus+.

→ **Qualité du plan de diffusion : le caractère approprié et la qualité des mesures visant à diffuser les résultats du projet en interne et en dehors des organismes participants :**

La candidature identifie les résultats du projet qui peuvent être transférés vers les groupes cibles concernés. Un ensemble de mesures et d'outils appropriés et efficaces seront utilisés pour atteindre les groupes cibles visés par la diffusion.

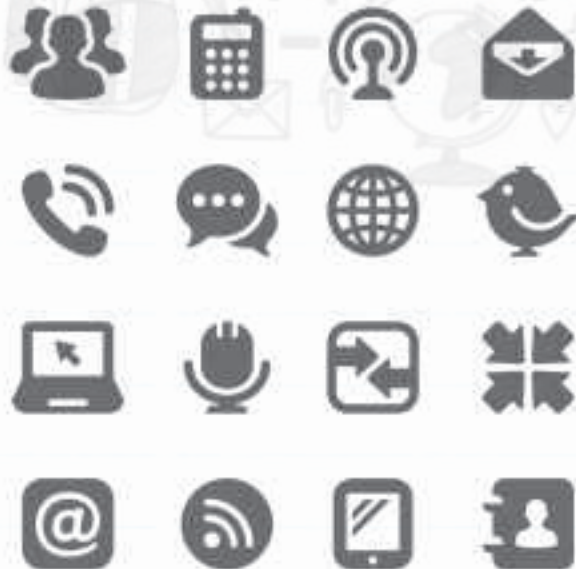
Les activités de diffusion et d'exploitation planifiées assureront une utilisation optimale des résultats aux niveaux local, régional, national et/ou européen en fonction de la portée et de la taille du projet.

Dans chacun des organismes participants, des ressources spécifiques et adéquates sont allouées aux activités de diffusion.

→ **Qualité des dispositions visant à assurer la durabilité du projet : capacité de continuer à générer un impact et produire des résultats au-delà de l'utilisation de la subvention de l'UE :**

Le projet s'inscrit dans une perspective qui va au-delà de la durée du projet. L'effet multiplicateur et l'impact durable prévus sont réalistes et tiennent compte de la portée et de la taille du projet.

ÉLABORATION D'UN PLAN DE DIFFUSION DES RÉSULTATS



PLAN DE DIFFUSION

- Quelle information souhaitez-vous diffuser : l'existence du projet ? un résultat en particulier ? ci-dessous des verbes d'objectifs que vous pouvez utiliser :
 - o Faire savoir, informer
 - o Faire déplacer, faire venir
 - o Faire utiliser
 - o Faire participer, rendre actif
 - o Faire lire, faire voir
 - o Faire connaître en détail, faire comprendre
 - o Faire adhérer, sensibiliser
 - o Inciter à...

- Vers qui ?
- Sous quel format (événement, publication etc.) ?
- Par quels biais ?
- Quand ?
- Qui s'en charge ?
- Combien ça coûte ?

► PUBLIC CIBLE

- Elèves ;
- Enseignants ;
- Parents d'élèves ;
- Ensemble du personnel de l'établissement ;
- Corps d'inspection ;
- DAREIC de l'académie ;
- Collectivités territoriales ;
- Environnement local : entreprises, associations etc.
- L'agence Erasmus+ ;

► LES SUPPORTS

- Affiche ;
- Blog ;
- Brochures ;
- Communiqué de presse ;
- Courriel ;
- Journal numérique ou papier ;
- Lettre d'information ;
- PowerPoint ;
- Vidéos du projet, etc.

► LES CANAUX

- eTwinning ;
- Évènement à la mairie ;
- Exposition dans les établissements impliqués ;
- Forums ;
- Plateforme de diffusion de la Commission européenne : VALOR ;
- Exposé(s) sur les mobilités de formation réalisées (dans l'établissement) ;
- Presse locale dans les pays partenaires ;
- Réseaux sociaux ;
- Réseaux professionnels : associations d'enseignants, de parents d'élèves, etc. ;
- Séminaires thématiques organisés par l'Agence, la Commission européenne ;
- Sites internet des établissements scolaires impliqués, des DAREICs, etc.



CONSEIL

- *Travaillez et soignez l'identité visuelle de votre projet : utilisez le logo de votre projet sur tous les supports ;*
- *Utilisez des supports multilingues lorsque c'est pertinent, notamment dans le cadre d'un partenariat scolaire ;*
- *Etablissez un rétro-planning simple : la diffusion se fait dès le lancement du projet et peut continuer à l'issue du financement ;*
- *N'oubliez pas de répertorier toutes les activités réalisées ainsi que les preuves tangibles de la réalisation de ces activités : dossiers de presse, photos d'évènements, témoignages vidéos, copie de mails envoyés pour sensibiliser un public spécifique à l'impact du projet, le programme d'un évènement, etc.*



BONNE PRATIQUE

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION

La question de la diffusion a été envisagée dès le début du partenariat scolaire « Communicating cultural creativity » par l'établissement coordinateur, expérimenté. De nombreux canaux de diffusion ont été sollicités et un site internet a été construit au cours des premiers mois du projet.

La communication externe a visé des contacts devenus des sponsors, en particulier l'antenne locale d'une banque, qui a accueilli l'exposition et financé la brochure du projet. Le cœur du projet visait l'expression graphique des enfants à travers l'illustration de scènes de la vie quotidienne, échangées entre partenaires, et l'élaboration de films d'animation simples.

Lors des activités de mobilité des partenaires, des conférences de presse ont eu lieu et des articles ont été produits sur le site internet de l'école. Le site a été régulièrement alimenté avec les activités du projet.

L'accueil des partenaires, les productions des élèves et les temps forts du projet ont alimenté la communication sur le site internet. Une brochure d'une qualité professionnelle résume les principaux apports du projet.

**VALORISEZ VOTRE PROJET
ET VOTRE EXPERIENCE
GRÂCE A ETWINNING**



eTwinning est une action européenne qui offre aux enseignants des 35 pays participant la possibilité d'entrer en contact afin de mener des projets d'échanges à distance avec leurs élèves à l'aide des TICE. Plus de 300 000 enseignants sont inscrits dans la communauté eTwinning en ligne (mars 2015). eTwinning fait partie du programme européen Erasmus+.

En plus de ce réseau étendu d'enseignants, eTwinning met à disposition des outils de communication et d'échanges pour les projets, tous gratuits et sécurisés. Cette plateforme de collaboration permet de mener un projet à distance avec vos élèves, pour travailler de manière interdisciplinaire, pour dynamiser votre enseignement et impliquer davantage vos élèves, et pour votre développement professionnel.

eTwinning offre plusieurs possibilités pour valoriser votre projet; vous pouvez par exemple partager votre expérience dans les Salles des profs virtuelles; des forums thématiques de discussion conçus pour les enseignants. De nombreux outils numériques de valorisation sont mis à votre disposition. Et vous les participants aux projets peuvent même bénéficier d'un accompagnement spécifique par les correspondants académiques eTwinning du réseau Canopé.

L'utilisation de cette plateforme de coopération virtuelle dans le cadre d'un projet Erasmus+ est fortement encouragée par la Commission européenne.

Site internet: www.eTwinning.fr



ÉLÉMENTS CLÉS

- 】 Élaborer un plan d'évaluation concernant la mesure de l'impact et un plan de diffusion des résultats aboutis **avant le démarrage** du projet et inscrivez-les dans la candidature ;
- 】 Ne soyez pas trop ambitieux : quantité et complexité ne définissent pas la qualité ;
- 】 Prenez connaissance **des critères d'évaluation** ; vous serez en capacité de mieux répondre aux attentes des évaluateurs ;
- 】 Que cela concerne les objectifs de votre projet, la mesure de l'impact ou le plan de diffusion pensez **toujours S.M.A.R.T** (Spécifique, Mesurables, Acceptables, Réalistes et Temporellement définis) ;
- 】 Le volume des mobilités est un indicateur quantitatif jouant sur la qualité de votre projet ;
- 】 En fonction du public ciblé, pensez à réaliser des supports de communication dans **au moins deux langues** ;
- 】 N'hésitez pas à utiliser des outils mis en place par la Commission européenne :



- **eTwinning** pour la valorisation de votre projet ;
 - **VALOR**, plateforme pour la valorisation de votre projet
 - **Europass mobilité** pour la reconnaissance de la mobilité dans un projet européen ;
 - **Passeport européen des langues Europass** pour une auto-évaluation des compétences linguistiques de vos élèves.
- 】 Pensez à valoriser les impacts de votre projet européen **en dehors de** votre établissement notamment auprès du **corps d'inspection**, de la **DAREIC** de votre académie, mais aussi la mairie, la presse locale, etc.

RESSOURCES

BIBLIOGRAPHIE

COMMISSION EUROPÉENNE - DGEAC - 2013

Etude d'impact d'un projet eTwinning pour les élèves, les enseignants et les établissements scolaires impliqués. (Disponible en anglais uniquement)

<http://bookshop.europa.eu/en/study-of-the-impact-of-etwinning-on-participating-pupils-teachers-and-schools-pbNC3112371/>

COMMISSION EUROPÉENNE – DGEAC – 2013

Etude d'impact des partenariats scolaires Comenius sur les établissements

<http://bookshop.europa.eu/fr/etude-d-impact-des-partenariats-scolaires-comenius-sur-les-etablissements-pbNC3113982/>

INSTITUT FRANÇAIS DE L'EDUCATION & AGENCE ERASMUS PLUS / EDUCATION ET FORMATION – 2013

Lutte contre le décrochage scolaire - étude de projets européens

<http://www.agence-erasmus.fr/theme/5/dcrochage-scolaire>

COMMISSION EUROPÉENNE – DGEAC-2015

Erasmus Plus - Guide du programme 2015

<http://www.erasmusplus.fr/penelope/>

SITOGRAFIE

Plateforme européenne de coopération virtuelle pour les établissements scolaires : eTwinning

<http://www.eTwinning.fr>

Passeport européen des compétences : Europass

<http://www.agence-erasmus.fr/page/europass>

Guide d'auto-évaluation d'un projet européen pour les établissements scolaires : Mice-t.net

<http://www.mice-t.net/mice.html>

CENTRE D'INFORMATION POUR LE VOISINAGE EUROPEEN – 2014

Utiliser les média sociaux - un guide pour les projets financés par l'UE

<http://www.enpi-info.eu/files/publications/Social%20Media%20Handbook%20FR.pdf>



CONCEPTION DU GUIDE :

Agence Erasmus+ / Education Formation
© Département Développement

L'agence remercie chaleureusement pour leurs contributions :
Joëlle Séchaud, Lycée des Métiers Jacques de Flesselles, Lyon
Natacha Lanaud-Lecomte, DAREIC de l'académie de Dijon
Christian Caron, DAREIC de l'académie de Lyon
Franck Lecars, DAREIC de l'académie de Montpellier
Pernelle Benoit, MENESR-DREIC

Juin 2015
Crédits photographique : ShutterstockImages





IMPACT

DIFFUSION



AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION FORMATION
24-25 quai des Chartrons
33080 BORDEAUX Cedex
05 56 00 94 00

www.agence-erasmus.fr

